

MODALITÉS D'INSCRIPTION

DOCUMENTS À FOURNIR

- Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, fiche individuelle d'état civil, ...)
- Le dossier scolaire de l'élève, les livrets d'évaluation
- L'avis de passage dans la classe supérieure
- Le certificat de radiation du précédent établissement
- La photocopie du carnet de vaccination
- La fiche individuelle de renseignements complétée et signée
- Le règlement intérieur signé
- Deux (2) photos d'identité (dont une collée sur la fiche individuelle de renseignements)

PAIEMENT INITIAL

- L'inscription de l'élève ne prendra effet qu'à la suite du paiement de l'inscription annuelle, du paiement des manuels et fournitures et d'un premier versement des frais de scolarité.
- Les frais de scolarité sont payables en une seule fois ou en plusieurs mensualités (au maximum 10).
- Pour le collège et le lycée s'ajoutera le paiement d'au moins 1/3 de l'inscription CNED.
Les frais d'inscription CNED sont payables en une seule fois ou en plusieurs mensualités (au maximum 3).

REINSCRIPTION DE L'ELEVE

Avant de procéder à la réinscription de l'élève, tous les frais de scolarité de l'année précédente doivent être réglés. Dans le cas contraire l'élève ne sera pas accepté dans l'établissement.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Le paiement peut se faire en numéraire, directement à la comptabilité de l'école.
- Le paiement peut se faire également par virement soit en euros sur le compte de l'école en France, soit en CFA sur le compte de l'école au Sénégal.
- Pour tout paiement par virement, le service comptabilité vous communiquera un RIB sur demande.

TARIFS 2023 - 2024

Les enfants de nationalité française peuvent bénéficier de bourses scolaires. Vous trouverez sur le site du Consulat Général de France à Dakar l'ensemble des informations nécessaires ainsi que les formulaires à télécharger :

<https://sn.ambafrance.org/OUVERTURE-DE-LA-1ere-CAMPAGNE-DES-BOURSES-SCOLAIRES-2023-2024>

INSCRIPTION CNED

- Le collège et le lycée fonctionnent avec le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance). Les frais d'inscription au CNED sont à la charge des familles et sont payables à l'école en une seule ou plusieurs fois (au maximum sur 3 mois).
- Dans notre établissement, les élèves s'inscrivent à la version papier, disposent en même temps de la version numérique des cours. Au lycée l'inscription est faite au format numérique, avec la possibilité pour les assistants pédagogiques de procéder à toutes les impressions requises.

MANUELS ET FOURNITURES

En maternelle, les familles versent un montant forfaitaire de 60 000 FCFA correspondant au matériel utilisé individuellement ou collectivement dans les diverses activités.

Pour l'élémentaire, le collège et le lycée, les montants sont variables selon les classes.

Les fournitures correspondent à du matériel individuel et collectif.

- Le matériel individuel est distribué aux élèves de façon égalitaire. Une partie est donnée en début d'année puis régulièrement selon le fonctionnement de la classe.
- Le matériel collectif est conservé à l'.

Les tarifs des manuels correspondent à deux types supports :

- les fichiers d'exercices donnés des élèves
- les manuels scolaires mis à la disposition des élèves mais conservés par l'établissement.